

RAPPORT DE GESTION 2024



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Avant-propos	3
Réflexions	4
Vision, Missions et Valeurs	7
<i>Vision</i>	7
<i>Missions</i>	7
<i>Valeurs</i>	7
Gouvernance	8
<i>Vue d'ensemble</i>	8
<i>Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)</i>	8
<i>La Commission de gestion (législature 2021-2026)</i>	9
<i>Le Comité de direction (législature 2021-2026)</i>	10
Quelques chiffres	11
JOURS DE SERVICE	12
<i>Cours de répétition</i>	12
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i>	13
OPERATIONS	14
<i>Cours de répétition</i>	14
<i>Cours de répétition en compagnie (CR cp)</i>	19
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i>	20
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i>	21
PROMOTIONS	23
Formations et spécialisations	24
Une nouvelle vie à la base opérationnelle	25
Rapport d'Intervention PBC – ISU Musée du Fer	28
COMMUNICATIONS DU CODIR	30
<i>Conseil intercommunal</i>	30
<i>Commission de gestion</i>	30
<i>Comité de direction</i>	30
Finances	33
Annexes	34
BATAILLON ORPC JNV	35
<i>Le personnel professionnel</i>	35
<i>Le personnel de milice</i>	35
<i>L'Etat-major (EM)</i>	35
<i>Les compagnies</i>	36
<i>Effectif global</i>	36
<i>Service de piquet</i>	36
INSTRUCTION	38
<i>Cours de formation</i>	38
<i>Centres d'instruction</i>	38
Glossaire	39
CONTACT	40

Couverture réalisée par Esteban Lopez, membre de la cellcom

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et fonctions,

L'année écoulée a été marquée pour notre OPRC par la réception en avril de notre nouvelle base opérationnelle à Orbe. Cette infrastructure permet à notre organisation intercommunale d'être le centre de gravité de la gestion de crise pour notre district. Elle permet d'être à la fois le point de départ pour les primo intervenants, d'être une salle de crise à disposition des autorités en cas d'événement majeur, mais aussi le point de chute voulu par la Préfecture en cas de black-out pour permettre à nos Préfets de réunir les autorités communales dans le dessein de transmettre des informations et décisions.

Je tiens ici à remercier les communes pour leur confiance, ainsi que les entreprises et notre personnel professionnel qui ont œuvré à en faire une réalité.



2024 marque également la poursuite du projet Tetris de cantonalisation de la Protection civile vaudoise, avec de nombreuses séances consacrées à la défense des intérêts communaux sur les plans financier, tactique et humain. En parallèle, votre ORPC s'est engagée au niveau fédéral, notamment avec la Fédération suisse de la Protection civile (FSPC), dans le cadre de la création de la commission des commandants. J'ai été invité à y participer à deux reprises en tant qu'élu pour soutenir cette démarche, la dernière fois en août à Lucerne, lors de la finalisation des représentations régionales. Il convient de souligner l'excellente entente qui y règne ainsi que la volonté constante de cette fédération à rassembler dans un esprit prospectif, tout en respectant les autonomies régionales.

Madame la Conseillère nationale Maja Riniker, présidente de la FSPC, a quitté ses fonctions en fin d'année en raison de son élection à la Présidence du Conseil national, une fonction de fait incompatible. C'est la Vaudoise Isabelle Chappuis, également Conseillère nationale, qui sera élue en mars 2025 à la tête de la Fédération. Sa nomination représente non seulement une chance de voir une Romande accéder à cette fonction, mais surtout une véritable opportunité au regard des grandes qualités humaines et professionnelles de celle qui en assumera la responsabilité.

Je terminerai en remerciant mes collègues du Comité de direction pour leur engagement indéfectible en faveur de la protection de la population, ainsi que notre personnel professionnel, les miliciennes et miliciens pour tout le travail accompli durant l'année écoulée dans un esprit positif et convivial, avec toujours le même objectif : être au service des communes de notre district et de sa population.

Avec mes amicales salutations.

Pierre-Alain Lunardi, président du Comité de direction

RÉFLEXIONS

Une nouvelle base opérationnelle à Orbe : un tournant stratégique



Dans le cadre des réflexions qui vont suivre, comment ne pas commencer par évoquer le lieu d'où une grande partie de ce rapport a été rédigée : notre nouvelle base

opérationnelle, inaugurée en juin à Orbe ! Ce déménagement, motivé par la volonté d'optimiser nos ressources, marque un tournant majeur pour notre organisation. Il symbolise notre adaptation aux enjeux actuels, mais aussi notre ambition de renforcer l'efficacité et la résilience de la Protection civile régionale.

Optimisation et efficacité : les bénéfices du déménagement

Pourquoi quitter nos bureaux du centre du bourg ? Parce que ces nouveaux locaux nous offrent une capacité logistique accrue. Une partie de nos bus et de notre matériel sensible y est désormais centralisé, réduisant les transports inutiles et améliorant la rapidité d'intervention. Ce regroupement présente un double avantage : une meilleure gestion des ressources et une diminution des coûts, notamment en carburant et en maintenance.

Sur le plan écologique, cette optimisation s'inscrit pleinement dans une démarche durable, en réduisant notre empreinte carbone et en rationalisant nos

déplacements. De plus, la position stratégique de cette base, située à proximité de l'autoroute, facilite l'accès rapide aux différentes communes du district en cas de besoin. Lors des crises précédentes, notamment la pandémie de Covid-19, l'improvisation a parfois été nécessaire faute d'infrastructures adaptées. Désormais, nous avons les moyens d'assurer une gestion de crise efficace directement depuis notre propre centre opérationnel.

Enfin, cette relocalisation s'est faite en étroite collaboration avec la commune d'Orbe, qui nous a soutenus dans cette transition. Cette synergie favorise l'utilisation partagée de certaines ressources, renforçant ainsi le lien entre la Protection civile et les acteurs locaux.

Une Protection civile sous pression : la question des effectifs

Cette recherche d'efficacité révèle un enjeu plus vaste et préoccupant : la réduction progressive de nos effectifs. La Protection civile, comme d'autres institutions, doit faire face à une évolution structurelle qui modifie son mode de fonctionnement.

L'année 2024 a marqué une étape critique dans cette transition, avec les derniers effets de la diminution progressive du nombre d'astreints, amorcée au début de la décennie. Aujourd'hui, nous comptons 500 astreints, soit la moitié des effectifs sur lesquels nous pouvions nous appuyer durant la crise du Covid-19. Cette baisse significative des ressources humaines a entraîné une réorganisation en profondeur, nécessitant la réduction du nombre de

compagnies de six à quatre. Chacune regroupe désormais entre 120 et 130 personnes, ce qui demande une coordination accrue et une optimisation du déploiement des effectifs lors des interventions.

Mais la question demeure : serions-nous capables de faire face à une nouvelle crise majeure aujourd'hui ? La réponse est nuancée. Oui, nous pourrions répondre à une telle situation, mais cela exigerait de nos astreints un engagement encore plus intense, avec un rythme de mobilisation plus soutenu. Pour maintenir leur motivation, nous devons éviter une approche purement autoritaire et veiller à donner du sens à leur mission. L'engagement au sein de la Protection civile repose avant tout sur un sentiment d'utilité et de solidarité.

Former et motiver la jeunesse : un enjeu clé

Malgré ces défis, la jeunesse de nos effectifs constitue un atout considérable. L'arrivée de nouvelles recrues, souvent très motivées, permet d'apporter un souffle de dynamisme et d'innovation à notre organisation. En 2024, 50 astreints ont suivi des formations de spécialisation, intégrant des technologies de pointe telles que la réalité virtuelle et augmentée. Grâce à notre partenariat avec VRescuer, nous avons pu tester de nouveaux outils immersifs qui améliorent l'apprentissage des gestes techniques et des protocoles d'intervention dans le domaine des premiers secours.

Ces formations interactives permettent non seulement de renforcer les compétences, mais aussi de stimuler l'intérêt des astreints. Elles constituent un moyen efficace

d'accroître leur engagement et de les fidéliser sur le long terme.

Cependant, cette jeunesse s'accompagne d'une perte progressive de certaines compétences techniques essentielles, notamment dans les domaines de l'étagage de bâtiments, du sauvetage en profondeur ou de la logistique avancée. Il est impératif de ne pas perdre ce savoir-faire, qui fait partie de l'ADN de la Protection civile. « Moins de gras, plus de muscle », pourrait-on plaisanter, mais il est essentiel que cette réorganisation ne se fasse pas au détriment des capacités opérationnelles. Nos anciens avaient l'expérience et la force physique, et nous devons veiller à transmettre ces compétences aux nouvelles générations pour assurer la continuité de nos missions.

Un modèle en mutation face aux défis de demain

L'année 2024, relativement calme en matière de catastrophes naturelles – sans inondation ni sécheresse majeure –, nous a permis de nous concentrer sur les grandes décisions structurelles qui façonneront notre avenir. Cette période d'attente a été mise à profit pour repenser nos modes d'organisation et préparer la suite avec lucidité.

Les interrogations restent nombreuses : sommes-nous encore en mesure de remplir l'ensemble de nos missions avec des ressources limitées ? Pouvons-nous garantir la pérennité d'un modèle qui doit s'adapter à des besoins fluctuants ? Comment trouver le juste équilibre entre rationalisation et efficacité opérationnelle ? Ces questions nécessiteront des réponses concrètes dans les mois à venir.

Ancrage local et renforcement des infrastructures

Dans cette optique, nous avons renforcé notre réorganisation interne et consolidé notre ancrage local. L'un des symboles les plus tangibles de cet engagement est la finalisation des PRU (points de rencontre d'urgence), désormais pleinement fonctionnels dans chaque commune ou regroupement de communes du district. Au total, 62 PRU ont été mis en place, garantissant une structure de communication et d'organisation essentielle en cas de crise majeure.

Ces infrastructures jouent un rôle clé dans la coordination des secours et l'information de la population. Elles permettent d'assurer un lien direct entre les autorités locales et les citoyens, renforçant ainsi la résilience du territoire face aux événements exceptionnels.

2025 une année décisive pour la Protection civile

Après une année de transition, 2025 s'annonce comme un tournant crucial. Nous avons conscience des défis qui nous

attendent, mais nous savons aussi que nous pouvons compter sur des atouts solides : une jeunesse motivée, qui s'investit lorsqu'elle comprend l'importance de son rôle, et des partenaires locaux et cantonaux attentifs à nos enjeux.

Cette nouvelle année sera déterminante pour adapter notre modèle aux réalités actuelles. Notre mission demeure la même : assurer la protection et la sécurité de la population, en nous appuyant sur un engagement collectif et une organisation efficace. C'est avec enthousiasme et détermination que nous abordons cette nouvelle étape à vos côtés.

Lt col Sébastien Poncet, Commandant

Mars 2025

VISION, MISSIONS ET VALEURS

Vision

Les défis et opportunités du quotidien et ceux qui se profilent dans le futur impliquent la vision d'avenir suivante pour l'ORPC JNV :

- Assurer la formation et la relève des effectifs afin d'assumer nos missions dans de bonnes conditions.
- Garantir la bonne formation de l'ensemble de nos astreints afin d'assurer le niveau opérationnel des compétences de base et des compétences additionnelles.
- Fournir le cadre nécessaire à la bonne cohésion et l'esprit de corps au sein de notre organisation régionale.

Renforcer notre capacité à intervenir en réponse au nombre et à la diversité grandissante des interventions.

Missions

- Protéger et secourir la population.
- Assister les personnes en quête de protection.
- Appuyer les organes de conduite.
- Appuyer les organisations partenaires.
- Protéger les biens culturels.
- Mettre en œuvre des mesures préventives.
- Effectuer des travaux de remise en état.

Valeurs

Engagement

La Protection civile Jura-Nord vaudois met à disposition son temps et ses compétences dans l'intérêt de la communauté et de son patrimoine.

Adaptabilité

Répondre en nombre et dans la durée à tous types de situations, en temps normal comme en cas d'urgence.

Solidarité

Un esprit de corps entre les membres de l'organisation et des associations avec des partenaires civiles et sécuritaires.

GOUVERNANCE

Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle). Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Myriam Deriaz Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Raphael Krüll Municipal, Agiez	Christian Bavaud Syndic, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Carine Gigandet-Monnier Municipale, Arnex-sur-Orbe	Markus Lyman Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Vacant Ballaigues	Lionel Tissières Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Municipal, Baulmes	Bernard Milliet Municipal, Giez	Laurence Finger Municipal, Rances
Gwénaél Blanchard Municipal, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Nicolas Mezenen Municipal, Romainmôtier-Envy
Pierre-Alain Buchs Municipal, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Bruno Werren Municipal, Bioley-Magnoux	Philippe Monnier Municipal, Juriens	Nathalie Jaccard Municipale, Sainte-Croix
Jean-Luc Brandt Conseiller général, Bofflens	Daniel Peter Conseiller communal, L'Abbaye	Yvan Riesenmey Municipal, Sergey
Mikael Guilloud Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipal, Suchy
Michel Falga Conseiller général, Bretonnières	Stéphane Brodbeck Municipal, La Praz	Tony Mangone Municipal, Suscévaz
Patrice Jacquier Municipal, Bullet	Isabelle Piguet Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Cligne Conseiller communal, Tévenon
Vesna, Bozovic Municipal, Chamblon	Olivier Lugin Conseiller communal, Le Lieu	Natasa Djokic Municipale, Treycovagnes
Yves Guilloud Vice-Syndic, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Patrick Marrel Municipal, Ursins
Olivier Poncet Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Nicolas Hernan Municipal, Mathod	Romain Morel Municipal, Valeyres-sous-Rances
Dominique Vidmer Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Thomas Weisflog Municipal, Chêne-Pâquier	Vacant Molondin	Christophe Maradan Municipal, Vallorbe

Alain Capt Municipal, Cheseaux-Noréaz	Jean-François Ballif Municipal, Montagny-près-Yverdon	Bernard Martignier Municipal, Vaulion
Nicola Grosso Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Marie-Claude Gondoux Municipale, Villars-Epenev
Laurent Daerendinger Municipal, Corcelles-près-Concise	Stéphane Silvani Syndic, Mutrux	Stéphane Wegmüller Municipal, Vugelles-La Mothe
Norbert Sauser Municipal, Cronay	Serge Amiet Municipal, Novalles	Gérald Santschy Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Philippe Gruet Municipal, Yverdon-les-Bains
Julien Correvon Municipal, Cuarny	Thierry Rolli Conseiller communal, Orbe	Cyril Ottonin Municipal, Yvonand
Julie Schüpbach Municipal, Démoret	Damien Gfeller Municipal, Orges	
Isabelle Diserens Municipale Donneloye	Joris Lavanchy Municipale, Orzens	

La Commission de gestion (législature 2021-2026)

Président	Raphael Krüll Municipal, Agiez
Membres	Eric Clot Municipal, Baulmes
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Cyril Ottonin Municipal, Yvonnand
	Isabelle Piguet Municipale, Le Chenit



Formation à la battue dans le cadre des CR cp

Le Comité de direction (législature 2021-2026)

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Président	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
Membres	Ghyslaine De Blaireville Municipale, Mutrux
	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Luc Berney Municipal, L'Abbaye
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Charles Fontannaz Municipal, Le Lieu
	Christian Weiler Municipal, Yverdon-les-Bains
	Didier Zumbach Municipal, Orbe
Secrétaire	Myriam Deriaz Hors comité



Formation à l'étagage en CR FIR

QUELQUES CHIFFRES

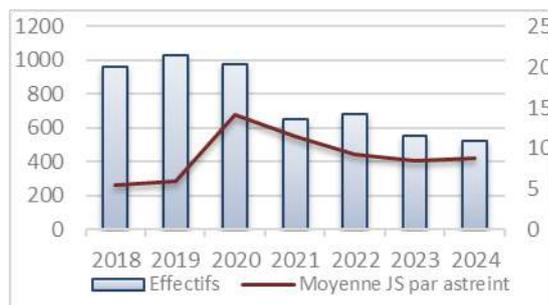
Effectif total au 30.12.2024	525 astreints
Libération au 31.12.2024	65 astreints
Promus	28 astreints
Formations de spécialiste	16 astreints
Volontaires	25 astreints
Instructeurs BLS-AED / IAS 2 certifiés	3 astreints
Nombre de convocations	1'633 courriers
Demande de déplacement de service accordée	277
Avertissements	11
Dénonciations	23
Ordonnances pénales	19
Exclusion de la Protection civile	0
Montant total des jours-amendes fermes	47'700 CHF
Nombre total de jours de service	4'654
Nombre de jours de service ISU, IFC et CR	4'066
Nombre de kilomètre parcourus	54'144 km
Nombre d'abris privés contrôlés (CPA)	391
Demandes de dispense d'abris	84
Demandes d'approbation d'abris	14
Eruption volcanique	Aucune...
Séances codir	8

JOURS DE SERVICE

Cours de répétition

2024 fut une année de consolidation au niveau des cours de répétition, marquée par plusieurs engagements en situation d'urgence. En janvier, une intervention a eu lieu au Musée du Fer, dans le cadre de la protection des biens culturels. En octobre, une intervention en situation d'urgence (ISU) a été réalisée en appui de la police cantonale. Par ailleurs, plusieurs ISU ont été menées en lien avec les travaux finaux de mise en place des PRU, afin de finaliser ce projet d'envergure.

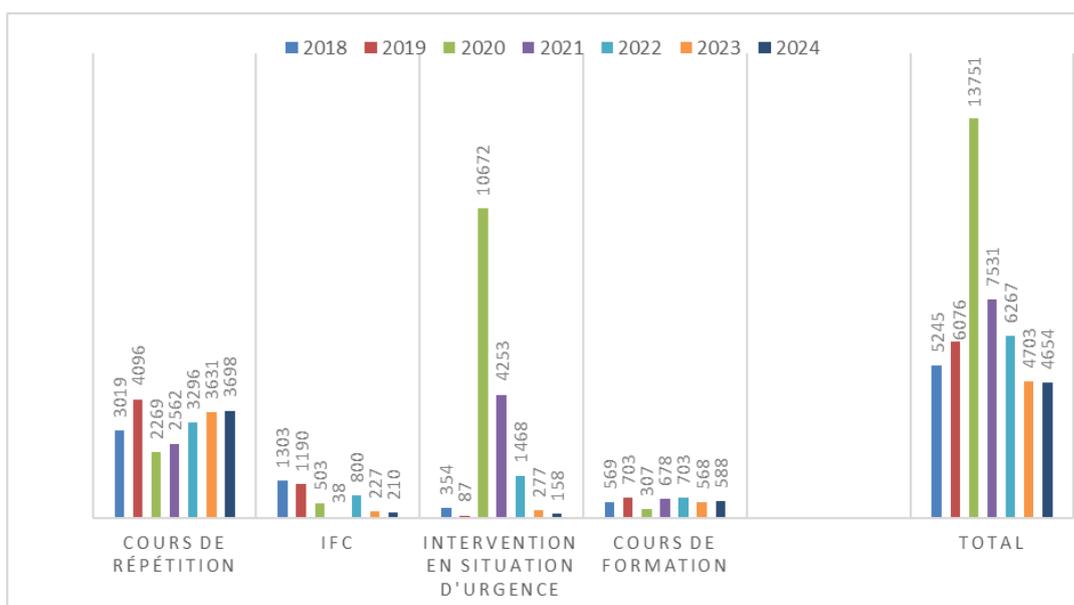
Les cours de répétition sont devenus plus intenses et plus longs, nécessitant un engagement accru des astreints, qui continuent de fournir en moyenne près de 9 jours de service. Chaque cours comprend deux jours de formation de base destinés à tous les astreints, garantissant une remise à niveau systématique des compétences fondamentales. De plus, un exercice de compagnie, conçu par l'état-major (EM), permet d'entraîner la conduite des cadres et d'assurer la maîtrise des techniques de base par les astreints.



Malgré un effectif réduit de moitié par rapport à 2018, le nombre total de jours de service reste quasiment équivalent, témoignant de l'engagement et de la capacité d'adaptation de l'ORPC JNV face aux défis actuels.

Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 32 cours de répétition avec 3'698 jours de service,
- 6 participations à des manifestations avec 210 jours de service,
- 5 engagements en situation d'urgence avec 158 jours de service.



Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 588 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.



Rapport 2024 à la Maison des Moines (Romainmôtier)

Visite guidée du site de Romainmôtier offerte aux méritants de l'ORPC



OPERATIONS

Cours de répétition

COURS ETAT-MAJOR

Les cours EM constituent une occasion clé pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se concentrer sur les documents de formation, ainsi que sur la planification des services futurs (planification pluriannuelle). Ils permettent également de discuter des engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet prennent part à la planification annuelle du service de piquet et participent à la révision des documents de gestion en situation d'urgence.

L'EM a continué la mise à jour des dossiers d'ordre, un processus entamé en 2022 pour garantir que la documentation soit adaptée aux besoins actuels. La révision régulière des plans et des procédures assure une efficacité et une réactivité optimales face aux situations de crise.

En 2024, l'EM a préparé le rapport de bataillon et conçu un nouvel exercice destiné à entraîner tous les échelons des compagnies. Cet exercice, centré sur des scénarios plus nerveux et rapides, met l'accent sur les fondamentaux afin de renforcer les capacités opérationnelles. Cet exercice sera implémenté dans les compagnies en 2025.

Les officiers EM ont également joué un rôle actif lors des cours de répétition, en intervenant en tant qu'arbitres pour les exercices, et en offrant leur soutien technique dans des domaines comme la logistique (comptabilité, hygiène, cuisine, etc.).

En parallèle, une séance de brainstorming de deux jours a été organisée avec les commandants de compagnie pour définir des lignes directrices communes pour les cours de répétition. Cette réunion a permis de clarifier les besoins et les attentes à chaque niveau, assurant ainsi une meilleure cohésion dans la planification des formations et une approche adaptée à chaque responsabilité.

La cellule communication & IT a joué un rôle essentiel tout au long de l'année 2024. Elle a contribué à la réalisation de plusieurs reportages papier et vidéo, diffusés sur Facebook et notre site internet, afin de mettre en avant des sujets clés et d'améliorer la visibilité de l'ORPC. Elle a également pris en charge la partie multimédia du rapport de bataillon, enrichissant le document d'une dimension visuelle qui facilite sa compréhension.

Dans le cadre de la base opérationnelle, la cellule communication & IT a été responsable de la création de la signalétique interne et externe, garantissant ainsi une orientation claire au sein de la base. Elle a également mis en place un réseau internet privé pour l'ORPC, assurant une connexion sécurisée et stable pour soutenir les opérations. Enfin, la cellule a assuré la



maintenance et la mise à jour continue de l'ensemble des outils informatiques, qui sont indispensables pour le bon fonctionnement de la milice, notamment pour la gestion des astreints, la planification des services et la communication interne.



Mise en place de notre logo sur les portes de la base opérationnelle

COURS EN COMPAGNIE

Dans un souci de former et d'entraîner l'ensemble de la chaîne de commandement de la milice, du chef de groupe au commandant de compagnie, les quatre compagnies du bataillon JNV ont participé à un cours impliquant tous les services (AIC, appui, assistance, PBC et logistique). Pour la milice, les défis sont multiples, tant dans les domaines de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est mise à rude épreuve, notamment à travers la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.

À travers divers chantiers d'instruction dans les communes du district et des engagements en faveur des institutions, les cadres ont l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec les autorités régionales et de contribuer à des projets pérennes qui s'intègrent dans le paysage local.

Ce type d'engagement offre à la milice la possibilité de mettre en pratique, de manière autonome et avec une pleine responsabilité de conduite, les outils et compétences acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et de Schwarzenburg.

AIDE A LA CONDUITE

Cette section est responsable de l'intégralité des communications et des flux d'information entre les différents sites d'engagement et d'instruction des compagnies. Elle assure également la tenue du poste de commandement (PC), incluant la gestion des cartes et le flux d'information qui circule via le réseau Polycom pour garantir une communication fluide et sécurisée.



Plusieurs collaborations ont été mises en place avec nos partenaires dans le cadre de l'instruction des préposés à l'aide à la conduite. Des instructions conjointes, menées par nos sous-officiers, ainsi que des exercices réguliers, ont été réalisés pour renforcer les compétences et la coopération.

Les préposés à l'aide à la conduite sont également régulièrement sollicités pour suivre les documents des compagnies, comme la prise de PV et le suivi de situation. Par ailleurs, des collaborations avec le

domaine de la PBC ont permis d'augmenter le nombre de mises à jour dans les inventaires PBC et les fiches d'évacuation.

ASSISTANCE

Notre objectif est d'offrir une expérience unique tant aux astreints qu'aux résidents des institutions. Les miliciens ont ainsi l'opportunité de mettre en pratique les enseignements acquis, notamment dans l'encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection.

La première partie des cours de répétition est consacrée à l'approche des patients, en collaboration avec le personnel soignant des



institutions, ainsi qu'aux techniques des premiers secours. En 2024, un partenariat avec VRescuer a été établi, permettant d'intégrer la réalité virtuelle et augmentée dans des scénarios de plus en plus réalistes. Ces simulations, réalisées avec VRescuer, permettent d'entraîner les premiers secours et l'utilisation de petits moyens d'extinction incendie, dans des conditions proches de la réalité. Cette formation est également proposée aux pionniers, car les premiers secours sont des compétences utiles à tous.

Plusieurs chefs de groupe assistance ont obtenu la certification instructeur IAS2, délivrée par notre partenaire Bluefires, ce qui nous permet désormais de certifier cette formation en interne.

Lors de ces cours de répétition, nos astreints organisent et proposent diverses activités aux résidents :

- Accompagnement lors de visites de musées,
- Soutien dans le déplacement des personnes à mobilité réduite,
- Préparation et service du repas en refuge,
- Accompagnement et encadrement au sein d'une institution,
- Visite d'un poste de commandement et fondue.

Les retours des astreints sont toujours positifs, même si ces journées sont intenses en activités et en émotions pour nos préposés à l'assistance.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la Protection des Biens Culturels (PBC) ont réalisé plusieurs fiches de recensement et d'évacuation au profit de plusieurs communes du district. Plusieurs collaborations ont été mises en place avec des musées régionaux et des sites historiques, notamment :

- Fondation de Romainmôtier,
- Musée du fer de Vallorbe.



En 2024, nous nous sommes concentrés sur Romainmôtier et son abbatale pour finaliser l'inventaire des biens culturels. Il s'agit d'un travail colossal qui permettra de préparer les fiches d'évacuation des priorités « 1 ». Ce travail est essentiel pour garantir une gestion efficace des biens culturels en cas de crise et permet de poser les bases d'une intervention rapide et organisée.

Ces collaborations offrent aux astreints l'opportunité de découvrir une autre facette de la PBC, tout en participant activement au recensement des biens culturels régionaux. Elles favorisent également le recrutement de nouveaux spécialistes PBC et leur formation.

Notre collaboration avec l'HE-arc en conservation-restauration se poursuit avec un exercice sur la Place du Day, simulant une inondation dans un musée et entraînant la prise en charge d'une collection fictive. Cette simulation permet d'acquérir des compétences techniques dans le domaine de la PBC. Les nombreuses collaborations avec nos partenaires (Armée, sapeurs-

pompiers, conservateurs de musée) nous permettent de renforcer nos relations, tout en entraînant nos procédures avant une prochaine crise réelle.

APPUI

Le jeudi et le vendredi de la première semaine des cours de répétition sont consacrés à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. Le déplacement de charges, les standards INSARAG et la collaboration avec l'assistance durant les exercices BLACKOUT font partie des instructions pratiques dispensées durant ces journées.

Durant ces exercices, une simulation de panne électrique générale a obligé les pionniers, aidés des préposés à l'assistance, à parcourir tout le district pour alimenter des relais du réseau POLYCOM. Ces exercices ont permis de tester nos compétences et nos limites, tout en identifiant les éléments à améliorer et à travailler davantage.



Le lundi de la deuxième semaine, un exercice de compagnie est organisé, permettant aux cadres de milice de travailler sur la planification et la conduite d'un exercice plus complexe.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes durant les trois jours suivants. Cela permet aux cadres de milice de perfectionner leurs compétences en conduite et planification de projet, tandis que les astreints ont l'opportunité de

manipuler les engins de la PCi dans le cadre de travaux concrets.

Plusieurs communes ont bénéficié de la fabrication d'un ou de deux bancs réalisés par nos astreints. Bien que notre objectif principal soit d'entraîner la découpe de bois pour la milice et la gestion d'équipe pour nos cadres, nous ne doutons pas que les nombreux promeneurs profiteront également de ces bancs, désormais présents dans tout notre district.

Cours de répétition en compagnie (CR cp)

COURS COMPAGNIE 6, ORBE, DU 19 FÉVRIER AU 01 MARS

85 miliciens engagés (573 jours de service)

- Exercice en compagnie sur le site de la place d'armes du Day
- Collaboration avec les EMS suivants :
 - Du Jura, - Saphir,
 - Montchoisi,
 - CAT au fil du Talent,
 - Château de Corcelles,
- Visite cantonale
- Inventaire d'archives communales et fiches d'évacuation :
 - Arnex-sur-Orbe,
 - Bofflens,
 - Bretonnières,
 - Croy,
 - Les Clées,
 - Grandson,
 - Moncherand,
 - Mutrux,
 - Romainmôtier,
 - Sergey.
- Inventaire des collections de la Fondation de Romainmôtier,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

COURS COMPAGNIE 3, ORBE, DU 03 AU 14 JUIN

93 miliciens engagés (605 jours de service)

- Exercice en compagnie
- Collaboration avec les EMS suivants :
 - CAT au fil du Talent,
 - Château de Corcelles,
 - Réseau Santé Balcon du Jura
- Collaboration des pionniers avec la Commune de Baulmes,
- Exercice polycom en collaboration avec la division technique de la police cantonale,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

COURS COMPAGNIE 4, ORBE, DU 02 AU 13 SEPTEMBRE

103 miliciens engagés (716 jours de service)

- Exercice en compagnie
- Collaboration avec les EMS suivants :
 - Du Jura, - Saphir,
 - Montchoisi,
 - CAT au fil du Talent,

- Château de Corcelles,
- Fondation St-Georges
- Collaboration des pionniers avec les Communes de Vaulion et Ste-Croix,
- Inventaire d'archives communales et fiches d'évacuation :
 - Champvent,
 - Cronay,
 - Ependes,
 - Grandevent,
 - Method,
 - Molondin,
 - Orzens,
 - Pomy,
 - Vuiteboeuf,
- Inventaire des collections de la Fondation de Romainmôtier,

COURS COMPAGNIE 1, ORBE, DU 04 AU 15 NOVEMBRE

107 miliciens engagés (719 jours de service)

- Exercice blackout – polycom en compagnie en collaboration avec la division technique de la police cantonale et la PCi-VD, ainsi que les ORPC ROL et LAO,
- Formation des pionniers au Centre pédagogique pour la prévention en cas de séismes,
- Collaboration avec les EMS suivants :
 - Du Jura, - Saphir,
 - Montchoisi,
 - CAT au fil du Talent,
 - Château de Corcelles,
- Formation/approche de la mort avec le funérarium du CHUV et le Crématorium de Fribourg,
- Collaboration des pionniers avec les Communes pour la fabrication et livraison de plusieurs bancs en bois,

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

COURSE DE LA BONNE RÉOLUTION, YVERDON-LES-BAINS, LE 14 JANVIER

25 miliciens engagés (25 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

PASSEPORT VACANCES, ORBE, DU 1 AU 5 JUILLET

7 miliciens engagés (38 jours de service) pour :

- Le transport de personnes,
- L'accompagnement de personnes,
- Activités dans un abri au profit des enfants.

SLOWUP, VALLÉE DE JOUX, DU 4 AU 8 JUILLET

26 miliciens engagés (78 jours de service) pour :

- La conduite du dispositif,
- Le suivi de situation,
- La sécurisation du parcours,
- Les patrouilles cyclistes,
- La gestion des personnes perdues,
- Les fermetures des accès routiers,
- Les transports non-urgents des personnes et du matériel.

FÊTE NATIONALE, YVERDON-LES-BAINS, DU 1 AU 2 AOÛT

15 miliciens engagés (30 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

SEMI-MARATHON DES CÔTES DE L'ORBE, LE 7 SEPTEMBRE

11 miliciens engagés (11 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours,
- Sécurisation des zones de départ et d'arrivée (vaubans et circulation).

TRIATHLON, YVERDON-LES-BAINS, LE 8 SEPTEMBRE

28 miliciens engagés (28 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

Interventions en situation d'urgence (ISU)

MUSÉE DU FER, VALLORBE, DU 15 AU 22 JANVIER

8 miliciens engagés (40 jours de service) pour :

- Suivi d'inventaire,
- Mise en sécurité d'objets de collection,
- Mesures de préservation sur les objets de collection.

SOUTIEN LOGISTIQUE AU SDISPO, ORBE, LE 26 JUIN

3 miliciens engagés (3 jours de service) pour :

- Préparation du ravitaillement.

INOPIA, TOUT LE DISTRICT, LE 20 SEPTEMBRE

3 miliciens engagés (3 jours de service) pour :

- L'appui aux Communes,
- La gestion des stocks de matériel destinés aux PRU.

INOPIA, TOUT LE DISTRICT, DU 07 AU 11 OCTOBRE

14 miliciens engagés (74 jours de service) pour :

- L'appui aux Communes,
- Echange du matériel PRU destiné aux Communes,
- La gestion des stocks de matériel destinés aux PRU,
- Travaux de finalisation avant la fin du projet.

BATTUE EN SOUTIEN À LA POLICE CANTONALE, CONCISE, DU 22 AU 23 OCTOBRE

25 miliciens engagés (31 jours de service) pour :

- Battue,
- Suivi de situation,
- Remise en état du matériel après engagement.



PROMOTIONS

Nom	Prénom	Fonction	Nouveau grade
-----	--------	----------	---------------

Cedraschi	Bryan	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Fleury	Daniel	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Gonzalez	Alejandro	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Miéville	Jonas	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Robert	Loïc	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant

Eric	Jovica	Officier de la logistique	Lieutenant
Miéville	Jonas	Officier pionnier	Lieutenant
Robert	Loïc	Officier pionnier	Lieutenant

Badoux	Henri	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Chiofalo	Sébastien	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Cimesa	Ivan	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Occhipinti	Romain	Sous-officier de l'aide à la conduite	Sergent
Softic	Esad	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Vuillermet	Gaëtan	Sous-officier pionnier	Sergent

Badoux	Henri	Sous-officier de l'assistance	Caporal
--------	-------	-------------------------------	---------

Aubert	Joël	Spéc. conducteur	Appointé
Barraud	Noah Philip	Spéc. conducteur	Appointé
Ferreira da Silva	Samuel	Spéc. conducteur	Appointé
Fleury	Romain	Spécialiste PBC	Appointé
Gasch	Loïc	Ordonnance de bureau	Appointé
Gavillet	Fabrice	Spécialiste antichute N2	Appointé
Klaus	Julien	Spéc. conducteur	Appointé
Nadarajah	Thanusanth	Ordonnance de bureau	Appointé
Ribeiro Pereira	Carlos	Spéc. conducteur	Appointé
Schwab	Romain	Spéc. bûcheron E 28	Appointé
Sebbahi	Abdelali	Spéc. conducteur	Appointé
Silveira Monteiro	Danny	Spécialiste PBC	Appointé
Tissot	Joël	Spéc. bûcheron E 28	Appointé

FORMATIONS ET SPÉCIALISATIONS

Nom	Prénom	Nouvelle spécialisation	Grade
Augusta de Almeida	Kevin	Spécialiste feu de forêt	Caporal
Besson	Jérémy	Spécialiste feu de forêt	Appointé
Blanc	Max	BLS instructeur - Certificat ORPC	Caporal
Cedraschi	Bryan	Officier de piquet	Premier-lieutenant
Eric	Jovica	Officier de piquet	Lieutenant
Falconnier	Louis	Officier de piquet	Lieutenant
Fleury	Daniel	Officier de piquet	Premier-lieutenant
Goumaz	Benjamin	Spécialiste vérificateur EPI	Appointé
Jomini	Patrick	Spécialiste bûcheron E 28	Lieutenant
Jossevel	Joël	Spécialiste vérificateur EPI	Appointé
Kraus	Nathan	Spécialiste bûcheron E 28	Appointé
Rittener	Hugo	Spécialiste PBC	Caporal
Rossel	Jean-Denis	Spécialiste bûcheron E 28	Lieutenant
Roy	Steven	Spécialiste feu de forêt	Soldat
Simone	Gianni	Spécialiste vérificateur EPI	Appointé
Vagnières	Bryan	Spécialiste vérificateur EPI	Appointé



UNE NOUVELLE VIE À LA BASE OPÉRATIONNELLE



Finis les charmes exclusifs des sous-sols sans lumière naturelle. En 2024, notre ORPC a pris possession de nouveaux locaux, situés plus à proximité de l'autoroute, mais toujours à Orbe. François Bernardi, remplaçant du commandant de bataillon, nous explique les raisons de cet emménagement partiel.

Dans quelques semaines, cela fera un an que vous êtes installés dans votre nouvelle base. Quel premier bilan en tirez-vous ?

Le bilan est globalement très positif. Nous avons pu renforcer les synergies entre les différents acteurs : les autorités politiques, la commission de gestion, l'état-major et les cours de cadre. Auparavant, la tenue simultanée d'une séance du comité de direction et d'un cours de répétition dans les mêmes locaux engendrait des interférences et des contraintes pour tous. Désormais, chacun dispose de son propre espace, ce qui améliore nettement l'organisation.

Les différentes salles de travail, ainsi que la salle de crise, permettent de mener plusieurs activités en parallèle, sans interférence. Le mobilier moderne et l'équipement bureautique offrent un cadre de travail de qualité, aussi bien pour le personnel professionnel que pour les membres de la milice. Un coin pause entièrement équipé contribue également à rendre l'environnement agréable.

L'accessibilité du site a elle aussi été améliorée, grâce aux nombreuses places de stationnement disponibles aux abords du bâtiment. Cela facilite l'accueil des visiteurs comme celui des partenaires extérieurs.

Et pour les collaborateurs présents à l'année, qu'est-ce que cela change au quotidien ?

Beaucoup d'éléments. D'abord, nous ne sommes plus six à travailler dans un open-space, ce qui offre davantage de confort et de confidentialité. Ensuite, les espaces de stockage sont mieux adaptés, notamment pour le matériel technique et sensible.

Même les aspects pratiques ont été améliorés. Le vestiaire, par exemple, permet désormais de se changer dans de bonnes conditions, avec plus de discrétion. Nous avons aussi mis en place un point de restitution fixe pour l'équipement, avec des horaires clairement définis. Cela évite les malentendus d'autrefois, où certains se rendaient à notre office du centre-ville alors qu'ils devaient aller à la construction du Puisoir, ou inversement.

Justement, quelles sont les différences entre les missions menées ici et celles du Puisoir ?

Elles sont bien distinctes. Le Puisoir est avant tout un centre de formation, avec les cours de répétition et la montée en puissance en cas de besoin. Il reste un bunker, et cette fonction demeure essentielle. En revanche, sur cette base, nous sommes principalement dédiés à la planification et à la gestion de crise avec les autorités et nos partenaires. Cette base opérationnelle est un lieu moderne de formation et de rencontres avec nos différents partenaires sécuritaires et communaux.

Qu'est-ce que cela signifie pour les employeurs ?

Que la Protection civile Jura-Nord vaudois, offre des formations de haute qualité ! Les astreints formés développent des compétences qui leur permettent d'intervenir efficacement dans des situations d'urgence, que ce soit au sein de notre organisation, dans leur vie professionnelle ou dans leur vie civile.

Peut-on imaginer abandonner à terme le bunker du Puisoir ?

Non, et ce n'est pas souhaitable. Nos missions impliquent du ravitaillement, de l'hébergement et de la protection, et une infrastructure comme le Puisoir reste indispensable pour ces besoins. D'ailleurs, le canton et la Confédération ont récemment financé la modernisation de nos postes de commandement régionaux, qui sont eux aussi des abris, notamment à l'Abbaye et à la HEIG d'Yverdon-les-Bains.

L'installation dans la nouvelle base n'a toutefois pas été un long fleuve tranquille...

Effectivement. Jusqu'à fin 2023, tout s'est déroulé comme prévu, mais en 2024, des problèmes techniques ont retardé certaines installations. Comme nous avons déjà libéré nos anciens locaux à Orbe, nous avons dû emménager ici dans des conditions quelque peu spartiates, avec une température intérieure qui ne dépassait pas 13 degrés. Nous plaisantons en disant que nous avons navigué entre les cartons et le plan grand froid ! Heureusement, cette situation n'a duré qu'un mois.



Discours par Messieurs Pierre-Alain Lunardi (Président du CoDir) et Fabrice de Icco (Préfet) lors de l'inauguration officielle de la base opérationnelle de l'ORPC JNV.



RAPPORT D'INTERVENTION PBC – ISU MUSÉE DU FER

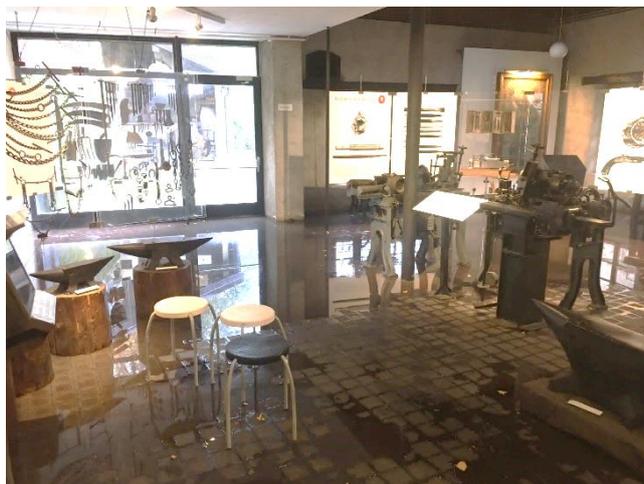
Lieu : Vallorbe

Date : 15.01.2024 - 19.01.2024

Nombre d'astreints : 9

Contexte

Le Musée du Fer, situé dans le district, a subi deux inondations importantes en novembre et décembre 2023. Ces événements ont provoqué une montée des eaux atteignant jusqu'à 40 cm dans certaines zones du musée, affectant plusieurs objets historiques de grande valeur, principalement composés de bois et de métal. Face à la détérioration des objets, notamment des pièces anciennes sensibles à l'humidité, l'Office cantonal de la Protection des biens culturels a déclenché une intervention de la Protection civile pour la mise en œuvre des procédures de conservation d'urgence.



Photos de l'état des lieux lors de l'inondation.

Objectifs de l'intervention

L'objectif principal de l'intervention était de protéger et restaurer les objets endommagés. Parmi les missions principales :

- **Déplacement des objets lourds** : Les objets en métal, tels que les enclumes et les billots, ont dû être déplacés avec soin pour éviter toute détérioration supplémentaire.
- **Séchage et traitement** : L'humidité sur les objets en bois a entraîné la prolifération de moisissures, nécessitant un nettoyage minutieux et l'application de produits protecteurs. Pour les objets en métal, un traitement a été effectué pour prévenir la rouille et autres effets de l'humidité.
- **Suivi des objets** : Un suivi détaillé a été réalisé pour chaque objet déplacé, incluant des photos pour documenter les étapes de la restauration et permettre un suivi post-intervention.

Besoin en personnel

L'intervention a nécessité la mobilisation de plusieurs équipes spécialisées :

- **Spécialistes en PBC** : Pour le suivi des objets, leur manipulation et leur protection contre les dommages supplémentaires.
- **Pionniers** : Chargés de la manutention et du déplacement des objets lourds, en particulier les enclumes et autres pièces volumineuses.
- **Personnel AIC** : Pour la gestion des données, la prise de photos et le suivi informatique des objets concernés par l'intervention.

Conduite de l'intervention

La mission a été conduite sous la supervision du chef de groupe de la Protection civile et en étroite collaboration avec les responsables du musée. L'intervention a suivi un protocole strict pour la manipulation des objets et le traitement des dégâts. L'Office cantonal de la Protection des biens culturels a réalisé une inspection pendant l'opération pour s'assurer du bon déroulement des actions.

Difficultés rencontrées

Une des principales difficultés rencontrées a été la manutention des objets particulièrement lourds et volumineux, comme les enclumes, qui pèsent plusieurs centaines de kilos. En raison de l'absence de matériel adapté au sein du musée et de la Protection civile pour soulever ces objets en toute sécurité, un matériel spécialisé a été apporté pour réaliser cette tâche. Cela a permis de lever les pièces lourdes sans mettre en danger le personnel et de maintenir un travail de qualité dans un environnement potentiellement risqué.

Conclusion

L'intervention a été un succès, réalisée dans des conditions parfois difficiles, mais sans aucun incident ni blessure. Grâce à la mobilisation de l'équipe et au matériel adéquat, les objets précieux du musée ont été correctement restaurés et protégés. L'objectif de préserver le patrimoine a été atteint avec succès. Le personnel du musée a exprimé sa satisfaction quant à la gestion de l'opération et à la qualité du travail réalisé. Cette intervention met en lumière l'importance de la coopération entre les différents acteurs de la Protection civile et les institutions culturelles pour assurer la sauvegarde du patrimoine.



Enclume exposée

Tat à forger attaqué par la rouille et le salpêtre

COMMUNICATIONS DU CODIR

Conseil intercommunal

Durant l'année 2024, le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 16 mai 2023 à Treycovagnes, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 1/2024 : comptes 2023 et rapport de gestion,
- Bilan intermédiaire du programme de législature.

Le 10 septembre 2024 à Champvent, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 2/2024 : budget de fonctionnement de l'année 2025,
- Présentation d'Olivier Duvoisin (SSCM) sur les abris publics.

Commission de gestion

Les délégués de la Commission de gestion (5 personnes et 2 suppléants) sont élus par le Conseil intercommunal à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

La commission de gestion s'est réunie à 2 reprises en 2024 :

- le 09.04.2024, pour adopter les comptes,
- le 14.08.2024, pour adopter le budget de fonctionnement 2025.

Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à sept reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

La composition du CoDir n'a pas changé depuis le début de la législature et les dicastères sont attribués comme suit :

- Pierre-Alain Lunardi, président,
- Luigi Fiorito, vice-président,
- Christian Weiler, ressources humaines,
- Jean-Pierre Blanc, finances,
- Francesco Di Franco, Infrastructures et communication,
- Didier Zumbach, infrastructures,
- Luc Berney, membre,
- Charles Fontannaz, membre,
- Ghyslaine de Blaireville, membre.

Depuis septembre 2021, Monsieur Pierre-Alain Lunardi, président du comité de direction (CoDir) de l'ORPC JNV, assume également la présidence de l'Assemblée des présidents de CoDir des ORPC vaudois. Dans ce cadre, cinq séances, ordinaires et extraordinaires, ont été organisées, en complément de plusieurs rencontres de travail avec les commandants des ORPC ainsi qu'avec le Chef du Département.

Le 22 janvier, les présidents de CoDir vaudois ont été reçus par le Chef du Département afin d'échanger autour du projet Tetris, relatif à la réorganisation de la Protection civile vaudoise.

Monsieur Lunardi a également été convié, en novembre, par le Commandant cantonal de la Protection civile vaudoise à intervenir lors du rapport des commandants. À cette occasion, il a présenté un point de situation sur le projet Tetris et rappelé l'importance d'un changement de culture dans tout processus de réorganisation impliquant plusieurs entités autonomes.

L'Assemblée des présidents a, par ailleurs, refusé les comptes 2022 du Fonds cantonal de la Protection civile, ainsi que ceux de 2023. En effet, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a procédé à un achat d'un montant d'environ 60'000 CHF, alors que l'Assemblée s'y était opposée lors de la procédure budgétaire. Cette dépense nécessitait une coordination préalable avec d'autres services de l'État, ce qui n'a pas été respecté. Cette manière de procéder a été jugée inacceptable.

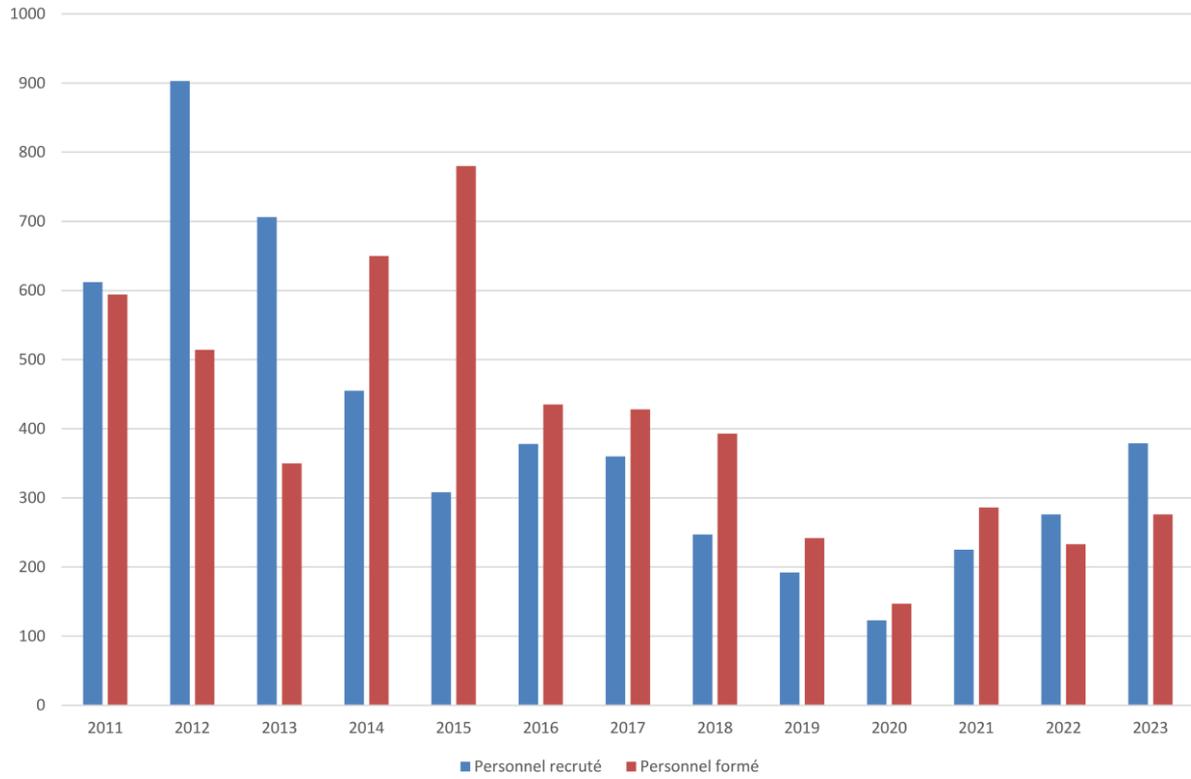
Le budget 2025 de ce même fonds a également été refusé en février 2025. Transmis à la mi-novembre 2024, le budget avait déjà été validé par le Conseil d'État et la Commission des finances du Grand Conseil au moment de sa réception par les présidents. Cette planification n'a pas permis à l'Assemblée des présidents d'exercer pleinement le rôle qui lui est attribué par la loi, à savoir : « participer à la stratégie de la Protection civile vaudoise ».

Concernant notre ORPC, bien que l'emménagement dans les nouveaux locaux ait pu avoir lieu en avril 2024, le bouclage du crédit ne pourra intervenir qu'en 2025. La finalisation du projet s'est heurtée à plusieurs difficultés. Tout d'abord, des retards de livraison de matériel de chauffage, bloqué en transit dans le détroit de Suez, ont contraint le maître d'ouvrage, la société Bernis, à mettre en place des solutions transitoires. Ensuite, une opposition de l'AVACAH (Association vaudoise des organisations de personnes handicapées) a nécessité une enquête complémentaire. Des modifications ont été demandées, aboutissant à de nombreux échanges et à une rencontre sur site. Une solution efficiente, acceptable pour toutes les parties, a finalement pu être trouvée.

Ces locaux répondent parfaitement aux besoins de notre ORPC, ainsi qu'à nos partenaires sécuritaires, qui demandent régulièrement à venir pour des séances.

Les points importants qui ont été traités par le Comité de direction durant l'année, sont :

- Le système de contrôle interne : la partie RH et financière ont été faite durant l'année 2024, restera d'autres modules à établir selon les besoins.
- MCH2 : en décembre 2024 le nouveau plan comptable a été présenté au CoDir. Pour rappel le passage à MCH2 se fera dans le cadre du budget 2026.
- Convention d'entretien des abris : ce projet a été finalisé courant 2024 pour permettre de soutenir les communes membres de l'ORPC à effectuer leur entretien et simplifier les travaux dans un esprit d'efficience et d'efficacité.
- Visite du Préfet : le 20 novembre a eu lieu la visite de contrôle du Préfet.
- Départ de la secrétaire : notre secrétaire Myriam Deriaz a décidé de quitter ses fonctions pour le 31 janvier 2025, afin de se consacrer totalement à sa fonction de secrétaire municipale qu'elle occupe depuis quelques années. Nous la remercions chaleureusement de son excellent travail.
- Révision des statuts : En raison de la fusion acceptée par les trois communes de la Vallée de Joux, nos statuts vont être adaptés courant 2025.



Représentation des chiffres du personnel recruté et des astreints formés.



Mise en place d'un poste assistance

FINANCES

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'Assemblée des Présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'Etat.

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart
Total des revenus :	2'067'477.21 CHF	2'088'617.00 CHF	- 21'139.79 CHF
Participation des communes	1'830'123.33 CHF	1'848'608.00 CHF	- 18'484.67 CHF
Autres revenus	237'353.88 CHF	240'009.00 CHF	- 2'655.12 CHF
Total des charges :	2'006'727.39 CHF	2'088'617.00 CHF	- 81'889.61 CHF

Excédent de revenus : **60'749.82 CHF**

Nombre d'habitants : 95'950 hab. 95'500 hab. 450 hab.

Coût par habitant : **19.07 CHF** **19.35 CHF**

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2024 est au 31 décembre 2023



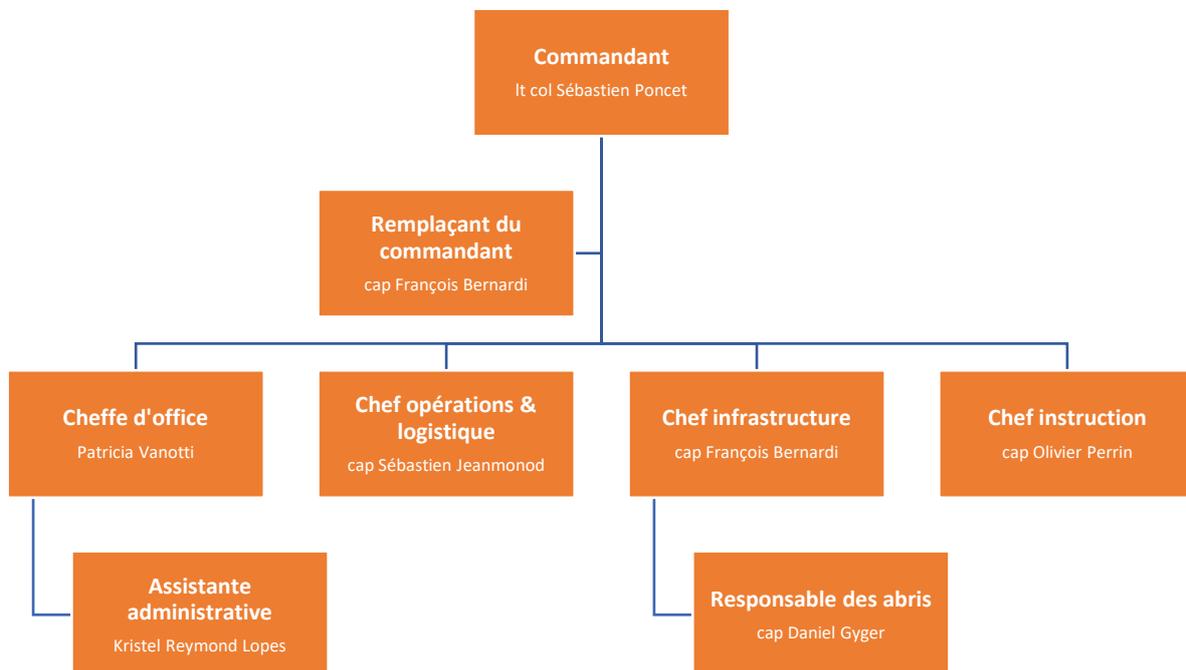
ANNEXES

Vous retrouverez en annexes les informations récurrentes sur notre organisation.

BATAILLON ORPC JNV

Le personnel professionnel

L'année 2024 a été une phase de transition et de stabilisation pour le personnel professionnel, car aucun départ ou arrivée n'est à signaler. Le commandant, le chef infrastructures, la cheffe office, le chef opérations & logistique, le chef instruction et le responsable des abris composent le personnel professionnel de l'ORPC et assurent les affaires courantes au fil de l'année. En février 2023, Kristel Reymond Lopes a été engagée en CDI, en tant qu'assistante administrative en soutien de la cheffe office dans des tâches principalement de facturation et de gestion de processus logistique en lien avec les constructions. Le capitaine François Bernardi occupe également la fonction de remplaçant du commandant depuis le 1 janvier 2023.



Le personnel de milice

Au 01.01.2024, l'effectif est de 525 astreints.

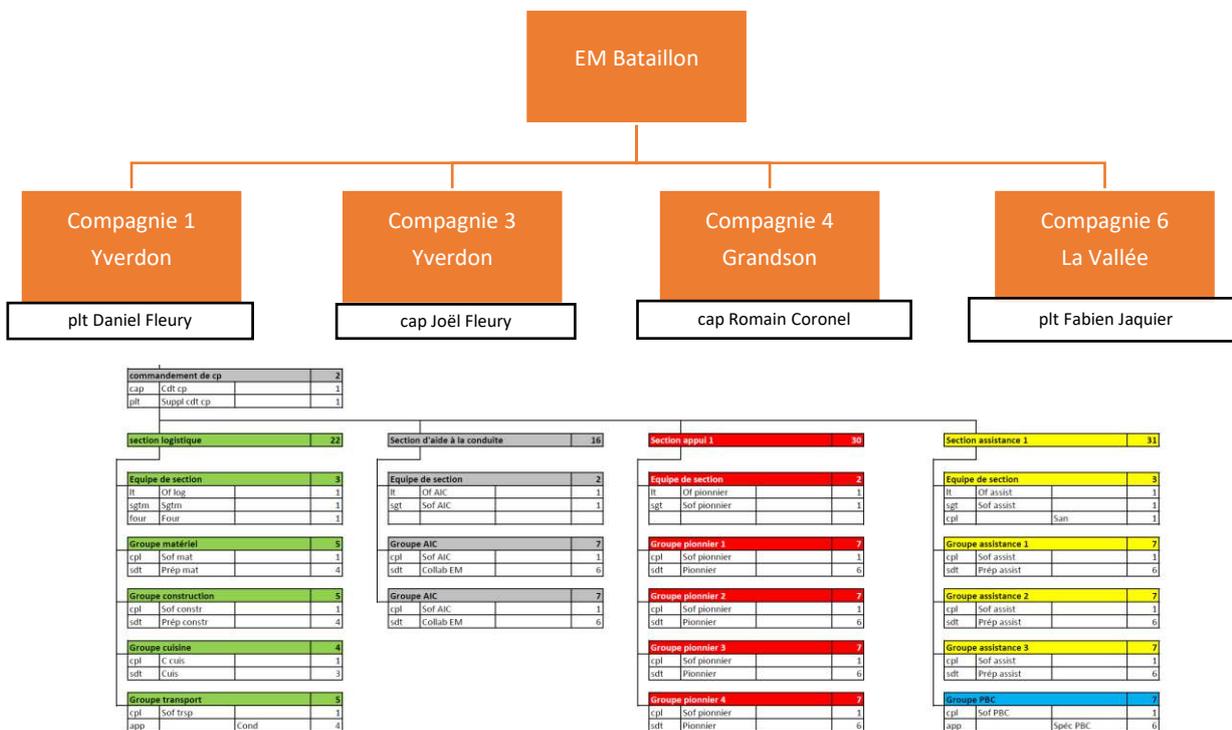
L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), sont en charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services

d’instruction en compagnie et fonctionnent comme chef d’engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d’urgence (appui aux pompiers, police, etc.).

Les compagnies

Avec la réduction des effectifs toujours importante, le bataillon JNV est articulé en 4 compagnies de 101 astreints et d’un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 422 femmes et hommes.



Chaque astreint est incorporé dans un groupe d’alarme à l’issue de sa formation de base. La formation d’intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l’heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d’appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l’alarme.

Effectif global

Effectif réglementaire	422
Effectif réel	525

Effectif FIR	65
Effectif FAR	460

Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l’année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d’offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d’opérations d’urgence. Avec l’accord du Canton, les communes peuvent également déclencher le service de piquet.

En cas d'engagement, l'officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d'engagement de l'ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L'Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orientés sur la mission à effectuer et équipés en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d'accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d'opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d'inondations et d'incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d'installations.

Personnel professionnel	Personnel de milice
En semaine de 06h00 à 18h00	En semaine de 18h00 à 06h00
La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Cap Olivier Perrin Chef instruction	Lt Jovica Eric Chef logistique
Cap François Bernardi Chef infrastructures	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Cap Sébastien Jeanmonod Chef opérations & logistique	Lt Fabien Jaquier Commandant de compagnie
Cap Daniel Gyger Responsable des abris	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Cap Yoann Jossevel Officier appui



INSTRUCTION

Cours de formation

Le service obligatoire doit être accompli entre le jour où la personne concernée atteint l'âge de 18 ans et la fin de l'année au cours de laquelle elle atteint l'âge de 36 ans. Il dure 14 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 25 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.

Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition. Lors des cours de répétition (CR), les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM

Centres d'instruction

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (Berne).

GLOSSAIRE

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	EM	État-major
AI	Alarme	GDM	Gendarmerie	EMCC	État-major cantonal de conduite
APG	Allocation pour perte de gain	IB	Instruction de base	FAR	Formation d'appui régionale
Assist	Assistance	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	FIR	Formation d'intervention régionale
Bat	Bataillon	ISU	Intervention en situation d'urgence	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
BIC	Bureau d'information du canton	JNV	Jura-Nord vaudois		
CB	Cours de base	JS	Jour de service	PNV	Police nord vaudois
CC	Cours de cadre	LC	Loi sur les communes	Polycom	Réseau radio suisse de sécurité
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	RCV	Réseau cantonal vaudois
Cdmt	Commandement	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	rempl	Remplaçant
Cdt	Commandant	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
CENAL	Centrale nationale d'alarme	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	OFFP	Office fédéral de la protection de la population	RP	Rapport préparatoire
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OIMDE	Orientation, Intention, Missions, Dispositions particulières, Emplacement	SAE	Système d'aide à l'engagement
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OMI	Orientation, Missions, Indications	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
CI	Conseil intercommunal	OP	Officier de piquet	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CIG	Chef d'intervention général	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	SDIS	Service de défense incendie et secours
CoDir	Comité de direction	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CoGes	Commission de gestion	ORPC	Organisation régionale de protection civile	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
cp	Compagnie	PBC	Protection des biens culturels	S tech	Service technique
CPA	Contrôle périodique des abris	PC	Poste de commandement	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CPC	Contrôle périodique des constructions	PCE	Poste de commandement d'engagement	TOC	Traitement des opérations en cours
CR	Cours de répétition	PCi	Protection civile	trp	Troupe
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PCO	Poste de commandement des opérations	TSI	Tableau des services d'instruction
DB	Domaine de base	PCR	Poste de commandement régional	VSE	Visite sanitaire d'entrée
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	PCV	Police cantonale vaudoise	VSS	Visite sanitaire de sortie
DGE	Direction générale de l'environnement	DIS	Département des institutions et de la sécurité		
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	ECA	Établissement cantonal d'assurance		
DGNSI	Direction générale du numérique et des systèmes d'information	EFB	École de formation de base		

CONTACT

Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

Bureaux administratifs

1350 Orbe, Chemin des Taborneires 4

Le présent rapport a été validé par :

- Le CoDir lors de sa séance du 26.03.2025,
- L'Assemblée Intercommunale lors de sa séance du 15.05.2025.



www.protectioncivile-jnv.ch



facebook.com/ORPCJNV



orpc.jura-nordvaudois@vd.ch